



**Vincent Locas, avocat**

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 2 mars 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41<sup>e</sup> étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023**

**Notre dossier : 312-01007**

**Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 1**

---

Chère consœur,

Énergir soumet par la présente ses commentaires quant aux demandes de paiement de frais déposées par les intervenants et la personne intéressée ayant participé à la phase 1 du dossier mentionné en objet.

Énergir constate qu'à l'exception du GRAME et du ROÉÉ, les quatre (4) autres participants ont tous dépassé l'enveloppe globale maximale de 15 000 \$ (avant taxes) fixée par la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») pour l'examen de la phase 1 du présent dossier<sup>1</sup>. De plus, Énergir constate une certaine disparité dans le nombre d'heures vouées à la préparation des différents procureurs des intervenants qui ont participé à l'audience.

Quant au reste, Énergir s'en remet à la décision de la Régie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/nv

---

<sup>1</sup> A-0003.